

Arrêté n° 2016 /MS/CAB
portant nomination des chefs de service administratifs
et financiers des directions régionales de la santé
du Ministère de la santé



Visa DCMEF n° 015
du 23/05/2016

[Signature]

- VU la Constitution ;
- VU le décret n°2016-001/PRES du 06 Janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- VU le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ; ✓
- VU le décret n°2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des membres du Gouvernement ; ✓
- VU la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'Etat ; ✓
- VU le décret n°2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015 portant organisation du Ministère de la santé ; ✓
- VU le décret n°2016-012/PRES/PM/MS du 11 février 2016 portant nomination du Secrétaire général du Ministère de la santé ; ✓
- Sur proposition du Secrétaire général du Ministère de la santé ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les agents dont les noms suivent sont nommés chef de service administratifs et financiers des directions régionales du Ministère de la santé, conformément au tableau ci-dessous :

N°	Directions régionales de la santé	Nom et prénoms	Matricule	Emploi
1.	Centre	SAWADOGO Zakaria	97 485 J	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
2.	Centre Est	HEMA Jean Marie Madjiyogo ✓	82 390 C ✓	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
3.	Centre Nord	BALMA N. Augustin	220 845 S	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
4.	Sahel	OUEDRAOGO Issouf	113 032 J	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
5.	Cascades	BAGAYA Noufou	246 796 V	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
6.	Haut Bassins	OUEDRAOGO Aly	53 856 V	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
7.	Nord	BAZYOMO Gnilou Tanguy ✓	55 903 N ✓	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
8.	Est	BOUDA Aristide ✓	85 761 J ✓	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
9.	Plateaux Central	OUEDRAOGO Issaka ✓	53 853 L ✓	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
10.	Centre Sud	TRAORE Kouzon Mamadou ✓	95 858 L ✓	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
11.	Boucle du Mouhoun	SANOU Aboubacar Sidiki ✓	216 732 R ✓	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
12.	Centre Ouest	SANOU Soro ✓	84 130 T	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓
13.	Sud-Ouest	NABI Moussa ✓	216 730 B ✓	Administrateur des hôpitaux et des services de santé ✓

ARTICLE 2 : Le Secrétaire général du Ministère de la Santé, les Directeurs régionaux de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté. ✓

ARTICLE 3 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés en leur qualité sus nommée. Il sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. ✓

Ouagadougou, le 30 MAI 2016

Dr. Smaila OUEDRAOGO

AMPLIATIONS:

- 1 CAB
- 1 SG
- 1 DRS
- 1 Impôt
- 1 CF
- 1 Solde
- 1 Trésor
- 13 Intéressés
- 1 Archives
- 1 DRH